RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — SEINE ET-MARNE - 5E CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 JUIN 1968

Electrices, Electeurs,

Merci aux 11.925 d'entre vous qui m'ont accordé leurs suffrages. Pour eux, d'abord, mon devoir est de me maintenir et de poursuivre le combat.

A tous les républicains qui, au premier tour, ont marqué, par un vote différent, leur opposition au pouvoir personnel, je demande de comprendre qu'ils ont maintenant le devoir de s'unir sur mon nom : c'est le seul moyen de lui faire échec.

Je m'adresse, enfin, à tous ceux qui ont toujours soutenu mon action par le passé mais qui, au premier tour, du fait des récents évènements, ont cru souhaitable de renforcer la majorité gaulliste. Puisque, sur le plan national, leur objectif est largement atteint, je leur dis :

Vous voulez un pouvoir fort, mais vous ne voulez tout de même pas un pouvoir absolu. Et puis, vous savez bien que le travail parlementaire exige des connaissances techniques approfondies ! Si, au premier tour, vous avez pu croire que l'enjeu "dépassait les personnes", dimanche, par contre, vous devez choisir celui que vous estimez le plus compétent pour défendre les intérêts de la circonscription et vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Républicains de toutes tendances, unissez-vous !
Votez pour le seul candidat démocrate

Votez Etienne DAILLY

Officier de la Légion d'Honneur — Croix de Guerre avec Palme
Sénateur
Président du Conseil Général
Administrateur du District de la Région Parisienne
Maire de Nemours

Candidat d'Entente Démocratique

Investi par le
Centre-Progrès et Démocratie Moderne

Remplaçant éventuel :

Paul SÉRAMY

Officier des Palmes Académiques
Premier Vice-Président du Conseil Général
Maire de Fontainebleau

Vu, le Candidat.

H. VAILLOT IMPRIMEUR NEMOURS